

Marquage CE des produits ATEX EEx p

Ce communiqué s'adresse aux fabricants d'équipements destinés à être exploités en zone explosible et pour lesquels une protection ATEX EEx p (Protection par Surpression Interne) est requise .

Selon la nouvelle directive 94/09/CE ATEX applicable depuis Juillet 2003 une attestation CE de Type délivrée par un organisme notificateur doit désigner non seulement le moniteur de balayage/surpression utilisé mais également l'ensemble de l'équipement protégé .

D'autre part ,et afin que le fabricant puisse apposer l'étiquette CE obligatoire sur son matériel , l'intégration de toutes les parties de l'équipement relatives à la sécurité doit être réalisée par un intervenant dont le système qualité aura lui même été notifié 94/09/CE ATEX EEx p .

A ce jour OPTA-PERIPH propose à ses clients:

- I. La fourniture du Moniteur de Balayage /Surpression LCS , certifié par attestation d'examen CE de Type selon la directive 94/09/CE ATEX pour le Groupe II 2 G .
- II. L'obtention pour le compte du client auprès d'un organisme notificateur de l'attestation CE de Type selon la directive 94/09/CE ATEX pour le Groupe II 2 G de l'équipement complet .
- III. L'intégration locale ou dans ses ateliers de toutes les parties de l'équipement relatives à la sécurité sous procédure qualité notifiée 94/09/CE ATEX EEx p .

Le client pourra ainsi apposer l'étiquette CE sur son équipement en conformité avec la directive ATEX EEx p.

S'il s'agit d'une production de séries , une procédure d'intervention est mise en œuvre avec le client .

Par mi les applications ATEX EEx p les plus courantes on peut citer:

- IV. Moteurs électriques refroidis par échange air-air ou air-eau
- V. Analyseurs de gaz ou de liquides
- VI. PC Industriels
- VII. Climatiseurs et Groupes de Froid
- VIII. Armoires électriques ou d'instrumentation
- IX. Imprimantes



ANALYSEUR de SPECTROMETRIE



GROUPE de FROID